

Les omnipraticiens voient d'un mauvais oeil les coopératives de santé

Les coopératives de santé, comme celle d'Aylmer, provoquent une « compétition discriminante » pour les médecins qui gèrent eux-mêmes un cabinet privé, estime le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, Renald Dutil.

Droit

«Ce n'est pas un modèle d'organisation que nous allons boycotter, précise le D^r Dutil, mais il y a quelque chose d'indécent là-dedans pour les médecins qui porte leur propre clinique et l'hypothèque qui vient avec à bout de bras.»

Depuis sa création, la Coopérative de santé d'Aylmer accumule les succès. Elle vient d'ailleurs de recruter trois nouveaux médecins de famille et des projets d'agrandisse-

ment pour accueillir une mini-urgence sont actuellement sur la table.

UN CONCEPT « LIMITÉ »

Le D^r Dutil affirme que ce nouveau modèle de clinique qui décharge les médecins qui y adhèrent de la grande majorité du travail de bureau et de tout investissement financier est intéressant, mais qu'il va demeurer «limité» au Québec.

«Je me préoccupe des cliniques médicales mises sur pied et financées par les méde-

cins, explique le D^r Dutil. Ces médecins sont pris avec de grosses hypothèques et ne parviennent pas à remplacer leurs collègues qui quittent.»

Le président de la FMOQ croit que les citoyens qui ont la volonté de se rassembler pour fonder une coopérative de santé devraient s'informer sur les cliniques médicales déjà existantes.

«Il y a bien des médecins qui seraient prêts à vendre leur clinique s'il y avait des acheteurs», soutient-il.

«Des citoyens de la Mauricie sont venus donner un coup de pouce pour acheter la clinique de leur coin afin qu'elle reste en place. Ça c'est le genre de projet que nous allons encourager.»